

## LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 04 décembre 2017 où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation, un avis de convocation a été transmis au conseiller absent également, tenue à 20h00 à l'endroit habituel des séances, sont présents : Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Jean-Philippe Bouffard, Johanne Gagnon, Marc Lavigne et Ghislain Vachon ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La conseillère suivante est absente : Cynthia St-Pierre

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **7533-1217**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Adoption du budget.**

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2018 soient adoptées avec les recettes et les dépenses suivantes : **7534-1217**

#### **RECETTES :**

Taxes foncières et taxes spéciales	1 293 455 \$
Paiements tenant lieux de taxe (école, terre publique)	3 792 \$
Droits sur mutations immobilières	11 000 \$
Droits sur carrières	125 000 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	77 106 \$
Subventions conditionnelles	64 062 \$
Autres (ristourne, assurances, permis, billet infraction)	13 500 \$
Vente de terrains	106 051 \$
Autres recettes de source locale	43 090 \$
Revenus de location du CPE et de la Caserne	48 111 \$
Revenus de contrat entretien (MTQ et Com. Scolaire)	68 790 \$
Appropriation du surplus accumulé non affecté	120 000 \$
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>1 973 957 \$</b>

#### **DÉPENSES:**

Administration générale	382 346 \$
Sécurité publique	299 784 \$
Transport	332 297 \$
Hygiène du milieu	203 633 \$
Urbanisme	132 001 \$
Édifice loisirs & culture	195 375 \$
Emprunts & frais bancaires	276 345 \$
Affectations	152 176 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>1 973 957 \$</b>

ADOPTÉE

**Adoption du taux de la taxe foncière pour 2018.**

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour l'année 2018 soit fixé à 0,91¢/100\$ d'évaluation.

7535-1217

ADOPTÉE

**Adoption du tarif pour la cueillette des déchets et collecte sélective.**

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Ghislain Vachon et résolu unanimement que le taux de taxe pour défrayer les coûts de déchets, de récupération et de matières putrescibles pour l'année 2018, soit fixé à 255.00\$ pour les résidences et les chalets.

7536-1217

ADOPTÉE

**Adoption du coût de la taxe d'eau et des dates de versements.**

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que la taxe d'eau pour l'année 2018 soit fixée selon les tarifs établis dans le tableau annexé, faisant partie intégrante du procès-verbal.

7537-1217

Taxe d'eau pour 2018		
Résidence et garage commercial		260.00 \$
Piscine et spa		50.00 \$
Salon de coiffure		50.00 \$
Pépinière		75.00 \$
Garage privé avec service de lavage		20.00 \$
Terrain vacant		10.00 \$
Cheval, vache, etc.	l'unité	10.00 \$
Veau, mouton, chèvre, etc.	l'unité	5.00 \$

Le paiement des taxes foncières dont le total est **supérieur à 300.\$** sera reparti en 4 versements égaux, dont les échéances sont les suivantes : Le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

ADOPTÉE

**Adoption du tarif de compensation pour la fibre optique.**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que le tarif de compensation pour l'installation de la fibre optique pour l'année 2018 soit fixé à 186.00 \$ pour chaque propriétaire de résidence, chalet et commerce.

7538-1217

ADOPTÉE

**Adoption du taux pour les frais d'administration.**

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité que le taux pour les frais d'administration pour l'année 2018, soit fixé à 15 % sur toutes les sommes dues envers la Municipalité de Saint-Rosaire.

7539-1217

ADOPTÉE

**Publication des prévisions budgétaires.**

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Jean-Philippe Bouffard que le feuillet explicatif des prévisions budgétaires pour 2018 soit publié dans le journal « l'Écho de chez nous ».

7540-1217

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION** est déposé par le conseiller Johanne Gagnon, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour adopter un règlement fixant les différents taux de taxes pour l'année 2018.

7541-1217

Une dispense de lecture dudit règlement fixant les différents taux de taxes est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE.

**Levée de l'assemblée** par Johanne Gagnon, appuyé par Jean-Philippe Bouffard à 20h18. **7542-1217**

ADOPTÉE

---

**Harold Poisson, Maire**

---

**Julie Roberge, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**

BROUILLON